



LIVRET D'ACCUEIL des nouveaux habitants

Bienvenue à Ecrosnes

Vous avez choisi de venir vivre dans notre village et nous nous en réjouissons.
Ce livret d'accueil vous permettra de découvrir toutes les facettes de notre commune.
Au fil des pages, vous trouverez les coordonnées et informations utiles à votre vie au quotidien.
Par ailleurs, le site Internet et l'application Panneau Pocket vous informent régulièrement.
Bien sûr, les élus et les services de la mairie sont à votre disposition pour faciliter votre installation à Ecrosnes.

Bonne lecture !

Annie CAMUEL

Maire d'Ecrosnes

Vice-présidente Communauté de Communes Portes Euréliennes Ile de France

Conseillère départementale du canton d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien



L'équipe municipale

Annie CAMUEL Maire

Christophe SAINT MARTIN 1er adjoint –
Télécommunication, informatique et numérique

Katherine POUCHAUDON 2^{ème} adjointe –
Patrimoine, communication et environnement

Stéphane BRÉANT 3^e adjoint –
Travaux, voirie



1 - **BLOT** Angélique
2 - **BREANT** Stéphane
3 - **CAMUEL** Annie
4 - **CAMUEL** Stephanie

5 - **DEL COURT** Pailine
6 - **GALBIN** Arnaud
7 - **GAUDIN** Anne-Claude
8 - **LEROY** Guillaume

9 - **NAMROOTY** Jehad
10 - **PINTO** Emmanuelle
11 - **POUCHAUDON** Katie
12 - **POUILLY** Xavier

13 - **SAINT MARTIN** Christophe
14 - **SAVARY** Céline
15 - **SPATARO** José
16 - **TARDIVEAU** David

Employés communaux

Secrétaire de mairie : Cyrielle RICHARD

Services techniques : Sophie SAMARAWICKRAMA et Arnaud AUGER

Entretien des locaux : Entreprise AZUREL

Votre Mairie

2 rue de la Mairie
28320 Ecrosnes
Tél 02 37 31 56 07
Fax 02 37 31 19 32
contact@ecrosnes.com

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 15h à 17h30
Mercredi : 9h30 à 11h30
Jeudi : 15h à 17h30
Vendredi : 9h30 à 12h
Samedi : 10h à 11h30 (permanence des élus)

Votre Intercommunalité

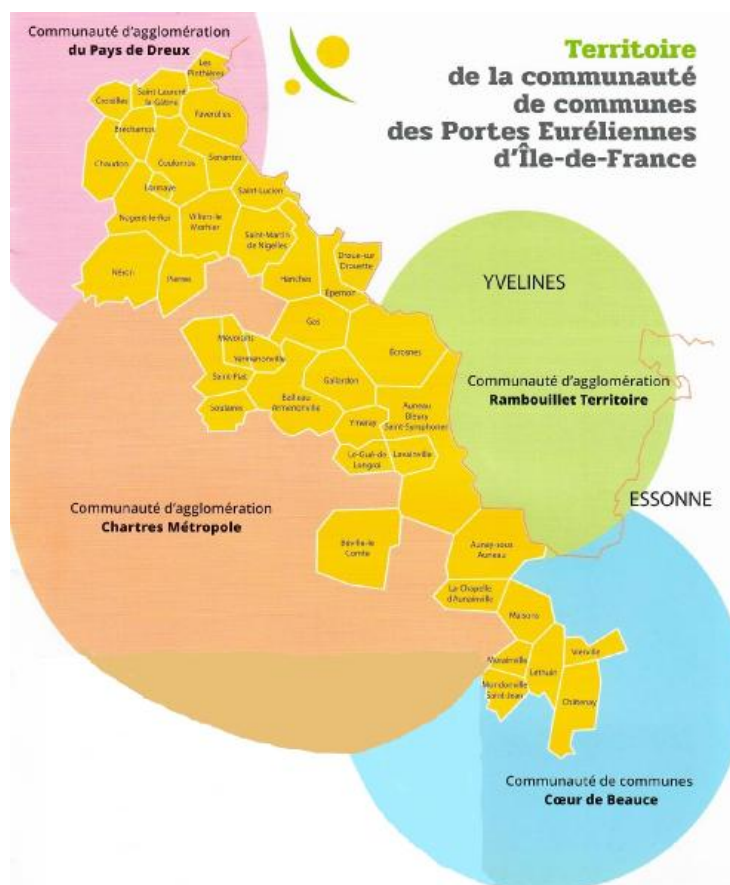
Crée le 1^{er} janvier 2017 suite à la fusion de 5 communautés de communes, la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France est composée de 39 communes et compte près de 50 000 habitants.

Adresse : 22 rue de Savonnière 28230 Epernon

Téléphone 02 37 83 49 33

Ses principales compétences :

- Collecte - valorisation des déchets / Développement durable
- Développement économique, industriel et commercial
- Contractualisation, projet de territoire
- Urbanisme : SCOT/PLU-PLUiH
- Mobilité, transport
- Service eau potable et assainissement
- Service petite enfance – Enfance-jeunesse



Présentation du village

La commune d'Ecroshes est composée du bourg, des hameaux d'Ecrignolles, Giroudet et Jonvilliers et de 3 habitations isolées : Chagny, Pourras et Le Clos des Passerelles. Elle est traversée par le ruisseau d'Ocre qui se jette dans la Voise à Gallardon.

Région : Centre Val de Loire

Département : Eure & Loir

Code postal : 28320

Nombre d'habitants : 860

Superficie : 2 327 Ha

Equipements publics : (mairie, école, garderie, salle polyvalente, aire jeux enfants, city stade)



Vous avez des enfants ?

- en maternelle, à Gas
- en primaire, à Ecosnes,
- au collège, à Gallardon,
- au lycée à Chartres (Fulbert ou Marceau)
- au lycée de Hanches (Joséphine Baker),

inscription au SIVOS de Gallardon

inscription à la mairie d'Ecosnes

inscription au collège

inscription en présentiel

inscription en présentiel

Transports scolaires maternelles et collège

Inscription au SIVOS de Gallardon

Restaurant scolaire à Ecosnes,

inscription au SIVOS de Gallardon

Garderie périscolaire

à Ecosnes de 7h15 à 8h30 et de 16h à 19h

le mercredi et pendant les vacances scolaires,

ALSH (centre de loisirs) « les Farfadets »

Votre enfant est accueilli à l'ALSH d'Ecosnes, sauf en cas de faible effectif, dans ce cas il pourra être redirigé vers Gallardon.

inscriptions au centre des Farfadets ou à la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France

www.porteseureliennesidf.fr Onglet enfance-jeunesse

création de votre espace famille

- par courrier ou sur place au 22 rue de savonnière
28230 Epernon



**Portes Euréliennes
d'Île-de-France**
communauté de communes

Petite Enfance (0 à 3ans)

La liste des assistantes maternelles est consultable en mairie.

La Communauté de communes a mis en place un service RPE (relais petite enfance) pour renseigner tant les professionnelles que les parents sur les modes de garde.

Adresse : 9 chemin de Paris 28320 GALLARDON

Contacter Kateline CRISTINA, éducatrice de jeunes enfants et responsable du RPE 3Graine de bambins »

Au 06.37.79.11.20 ou ramgallardon@porteseureliennesidf.fr



Comment s'inscrire au SIVOS de Gallardon ?

- sur internet www.sivos-gallardon.com

Pour toutes les inscriptions (inscription aux écoles maternelles, à la restauration et aux transports scolaires), les parents peuvent les réaliser sur Internet.



Soucieux de faciliter le quotidien des familles, ce service a été mis à disposition des parents afin de leur donner la liberté d'effectuer les inscriptions sans avoir besoin de poser une journée de congé ou de se déplacer avec les difficultés des transports en commun qu'on connaît de la vie en campagne.

- par courrier ou sur place au 12 rue des Ecoles 28320 Gas
- Également sur l'application à télécharger



VIE PRATIQUE AU QUOTIDIEN

Vos démarches et formalités

Etat Civil



Mariage

Mairie du domicile ou de la résidence de l'un des époux ou des parents.

Dossier à retirer en personne en mairie et à retourner complet 6 semaines avant la date du mariage

Reconnaissance de paternité

Au sein d'un couple non marié, pour établir dès la grossesse, la filiation entre le père et l'enfant, la reconnaissance anticipée permet de simplifier les démarches au moment de la déclaration de naissance. Elle peut se faire dans n'importe quelle mairie en présentant

- ❖ un justificatif d'identité
- ❖ un justificatif de domicile (ou de résidence) de moins de trois mois



Carte d'identité

Depuis mars 2017, les cartes d'identité ne sont plus délivrées à Ecrosnes mais dans les mairies équipées de dispositif de recueil sur RENDEZ-VOUS.

Les plus proches : Auneau, Epernon, Maintenon en Eure & Loir, Rambouillet dans les Yvelines.

Coût : gratuite (en cas de perte ou de vol, 25€ en timbre fiscal)

Vous devez faire une pré-demande par téléservice accessible avec un compte ANTS ou via France Connect en vous munissant de vos identifiants

Il faudra ensuite vous rendre dans la mairie de votre choix pour finaliser la demande avec les pièces justificatives.

La mairie récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes.

Conservez le numéro de votre pré-demande : il est indispensable à la mairie

- 1 copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois (à demander à la mairie du lieu de naissance si le demandeur est né en France ou au Service Central de l'État Civil du Ministère des Affaires Étrangères – B.P. 1056 – 44035 Nantes Cedex 01 si le demandeur est né à l'étranger),
- ou l'ancienne carte s'il s'agit d'une demande de renouvellement.
- Le livret de famille, pour les enfants
- 1 photo d'identité (récente de format 3,5 x 4,5 cm, de face tête nue, sur fond clair, neutre et uni. Elle ne doit pas être découpée)
- 1 justificatif de domicile original à vos nom et prénom, de moins de trois mois (quittance EDF, téléphone fixe mais pas de téléphone portable)
- Pour les mineurs, il faut remplir une autorisation parentale - La présence du demandeur est indispensable pour la prise d'empreinte digitale –

La carte nationale d'identité est valide 15 ans depuis le 1er janvier 2014.

Passeport biométrique

- Depuis mai 2009, les passeports ne sont plus délivrés à Ecrosnes mais dans les mairies équipées de dispositif de recueil sur RENDEZ-VOUS.
 - Les plus proches : Auneau, Epernon, Maintenon en Eure & Loir, Rambouillet dans les Yvelines.
 - Coût : 86 € (Adulte), 42 € (15-18 ans) et 17 € (pour les moins de 15 ans),
 - 1 copie intégrale de votre acte de naissance de moins de trois mois (à demander à la mairie de naissance),
 - 1 photo d'identité,
 - 1 justificatif de domicile,
 - Le livret de famille,
 - La preuve de la nationalité française (document à fournir en original),
 - Copie de la carte d'identité,
 - Le livret de famille pour les mineurs selon les cas, le jugement de divorce fixant les conditions de l'autorité parentale, une pièce d'identité du représentant légal ou le cas échéant, la pièce d'identité du mineur.
 - L'ancien passeport (en cas de renouvellement) devra être restitué. A partir de 13 ans, le passeport devra être signé par le mineur.
- EN CAS DE PERTE : la déclaration de perte s'effectue en mairie ou à la brigade de gendarmerie.
- EN CAS DE VOL : la déclaration de vol doit être établie par le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.



Votre inscription sur la liste électorale

L'inscription se fait tout au long de l'année, soit en téléservice, soit en mairie

Téléservice : Accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect, et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

Avant d'effectuer cette démarche, il est possible de vérifier si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales.

L'inscription en ligne sur les listes électorales est une démarche gratuite. Veillez à ne pas utiliser de sites internet privés. En effet, si ceux-ci ne sont pas raccordés aux services de votre commune, votre demande d'inscription ne pourra donc pas aboutir.

En Mairie :

Vous devez vous présenter avec les justificatifs suivants :

- 1 pièce d'identité
- 1 justificatif de domicile (original avec votre nom et votre prénom de moins de 3 mois
- quittance EDF, téléphone fixe)

Votre trésorerie

Service de Gestion Comptable (SGC)

8 impasse du Quercy

281110 LUCÉ 02 37 91 23 83

Vos documents d'urbanisme

Vous envisagez de construire, transformer maison ou modifier votre clôture ?

Vous souhaitez créer une piscine ou simplement installer un abri de jardin ?

La plupart de ces projets sont soumis à autorisation d'urbanisme.

Vous trouverez les pièces à fournir sur www.service-public.fr



Le dépôt des dossiers d'urbanisme est à effectuer en mairie ou plus simplement, depuis le 1^{er} janvier 2022, on peut constituer son dossier sur AD'AU en utilisant son compte Service-Public.fr ou France Connect.

Instruction par la Mairie

- certificat d'urbanisme
- déclaration préalable de travaux

Instruction par Eure-&-Loir Ingénierie

- permis de construire
- permis d'aménager

Collecte des déchets

Tél : 02.37.27.57.12

Contact.om@porteseureliennesidf.fr



Vos ordures ménagères

Poubelle noire - Collecte ordures ménagères : lundi (mardi si un jour férié dans la semaine)

Poubelle bleue ou jaune - Collecte tri sélectif : lundi tous les 15 jours (semaines impaires)

Déchèteries

Comment obtenir une carte de déchèterie ?

Directement sur le site du SITREVA : www.sitreva.fr

Après avoir créé votre compte en ligne vous devrez joindre un scan de :

- une photocopie de justificatif de domicile,
- L'indication de la déchèterie sur laquelle vous souhaitez récupérer votre Pass'Déchèterie.
- Votre adresse électronique. Grâce à cette dernière, vous serez averti par mail quand votre carte sera disponible sur la déchèterie choisie.



Horaires déchèteries les plus proches d'Ecrosnes

- Harleville (02 37 90 92 72) - Lundi, Mardi, Vendredi, Samedi : 9h à 12h45- 14h à 17h45
- Droue-sur-Drouette (02 37 83 62 84) - Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi : 9h à 12h45- 14h à 17h45
Dimanche : 9h à 12h45
- Fermeture des déchèteries les jours fériés et semaine du 24 au 31 décembre

Vos déchets verts

Pour les personnes qui ne sont pas motorisés, 2 conteneurs « déchets verts » sont à disposition derrière la salle polyvalente.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de les brûler.

À l'attention des riverains : il est interdit de jeter les déchets de tonte dans le ruisseau d'Ocre

Vos déchets verre

3 conteneurs sont à votre disposition derrière la salle polyvalente, à l'angle de la rue du Fief et à Jonvilliers.

Votre compteur d'eau potable



La Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France gère la compétence eau et assainissement depuis le 1^{er} janvier 2020.

Pour l'installation d'un nouveau compteur, il faut en faire la demande sur un formulaire communauté de communes disponible en Mairie.

Pour un changement d'abonné, il faut remplir un contrat abonnement eau avec date de l'ouverture du compteur en Mairie.

Relevé de votre consommation 2 fois par an par l'employé de la communauté de communes et facturation par la communauté de communes mais règlement par Payfip (en ligne sur internet). Possibilité de prélèvement mensuel si inscription avant le 31 décembre (formulaire en mairie + RIB)

Assainissement collectif

Le bourg d'Ecroles et Ecrignolles sont raccordés au réseau d'assainissement collectif.

Même procédure que pour les compteurs d'eau potable



Assainissement individuel

Les Hameaux de Jonvilliers et de Giroudet sont en assainissement individuel. Ce service (SPANC) est de la compétence de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France. Formulaires de diagnostic et de contrôle disponibles en Mairie.

Tél : 02.36.25.25.73

Pour les urgences, astreinte la nuit, week-end et jours fériés

06.33.73.62.43

Mail : contact.eau@porteseureliennesidf.fr

Vos compteurs d'électricité et de gaz

ENEDIS

Dépannage : 09 72 67 50 28

Raccordement : <https://connect-racco.enedis.fr>



GRDF

Dépannage 0800 47 33 33

Raccordement www.grdf.fr ou 09 67 36 35 34



Votre information

Un **bulletin municipal** en début d'année est distribué dans chaque foyer et disponible sur le site www.ecrosnes.com. Vous y trouverez le bilan de l'année passée, l'actualité de la commune et de la communauté de communes et des informations pratiques.

Application Panneau Pocket

Si vous désirez être informé en temps réel des problèmes survenant dans la commune (travaux, coupure d'eau, d'électricité, etc.)

C'est un tableau d'affichage qui vient directement sur votre smartphone ou votre tablette
À télécharger gratuitement



Location Salle polyvalente

	Décision du conseil municipal du 15.09.2025 - délibération n°2025-09-03				
	TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE ECROSNES				
Catégorie salle	Grande Salle 120 pers assises		Petite Salle 50 pers assises		Grande Salle + Petite Salle + cuisine
	Sans cuisine	Avec cuisine	Sans cuisine	Avec cuisine	
Forfait Week-end Commune = <i>Vendredi + Samedi + Dimanche</i>	350.00 €	500.00 €	250.00 €	400.00 €	600.00 €
Forfait Week-end Hors-Commune = <i>Vendredi + Samedi + Dimanche</i>	600.00 €	750.00 €	500.00 €	650.00 €	1 200.00 €
Forfait W.E. Associations Hors commune Sans recettes	250.00 €	400.00 €	150.00 €	300.00 €	700.00 €
Forfait W.E. Associations Hors commune Avec recettes	400.00 €	550.00 €	200.00 €	350.00 €	900.00 €
Option set vaisselle 120 couverts	100.00 €	100.00 €	100.00 €	100.00 €	100.00 €
Forfait ménage cuisine	60.00 €	60.00 €	60.00 €	60.00 €	60.00 €
Location vidéoprojecteur et sono	100.00 €	100.00 €			100.00 €
Chèque de caution (*)	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €
Attestation assurance	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

Commerçants ambulants

- MEGGAN PIZZA de 18h00 à 20h30 06 80 24 03 69
Installé sur la place de l'église les mercredis
- LA CANTOCHE de 18h00 à 22h00 06 26 25 51 50
Installé sur la place de l'église le 1^{er} samedi du mois



Votre qualité de vie

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de gêner le voisinage par leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies...) sont autorisés :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures pour éviter une gêne pour le voisinage

Vos loisirs

Associations

Comité des Fêtes d'Ecrosnes

Présidente : Anne-Claude GAUDIN

<https://comitedesfetes.ecrosnes.com>

Association des propriétaires, locataires et chasseurs d'Ecrosnes

Président : M. Jérôme BACQUET – 07 82 15 62 87

Association de la Pêche (mare de Giroudet)

Président : Laurent BOULANGER

Cours de Yoga « Un temps pour soi » – Florence COCHEREAU

Le jeudi de 18 H à 19H et de 19H15 à 20 H 15

Services

ADMR (Aide à domicile en milieu rural)

Maison de services - 1 place du Jeu de Paume à Gallardon

02 37 90 35 63

Assistante sociale – sur rendez-vous les mardis de 9H à 12 H

Maison de services - 1 place du Jeu de Paume à Gallardon

02 37 20 14 42

Urgences

Pompiers 18

Gendarmerie 17

SAMU 15

Urgences (mobile) 112

Allo enfance maltraitée 119

Centre anti-poisons 02 47 66 85 11

Drogue info service 08 00 23 13 13

Pharmacie de garde 3237

Hôpitaux

- Chartres Louis Pasteur 02 37 30 30 30

- Rambouillet 01 34 83 78 78

